



SAINT-GILLES CROIX DE VIE ET RÉGION

De notre correspondant Guy Perrette

Vive l'arrière-saison !

Les embouteillages sont derrière nous, habitants du littoral ! Nous allons maintenant goûter une longue période plus calme, à terre comme en mer. Et chacun le sait, il nous reste de beaux jours pour la pêche sous toutes ses formes, à pied, du bord ou en bateau. En effet, octobre et novembre sont des mois plutôt fastes. Nous allons y trouver des périodes de grandes marées (du 6 au 11 octobre) et également le plaisir de la pêche à la seiche, notre fameuse margatte et, sans doute peut-être quelques prises de beaux maigres !. Les sorties de pêche des associations vendéennes se sont très bien déroulées et le poisson était au rendez-vous : bars, merlans, dorades, maigres... Certains compères ont même pêché le requin renard (quelle vigueur !), comme le montre la photo. Durant ces quelques mois de fin d'année, une étape importante devrait se dérouler au cours de laquelle seront définies les modalités d'application de la Charte de la pêche de loisir, qui devrait voir le jour prochainement ; il est prévu que les fédérations soient conviées à leur définition. Arriveront également les conseils portuaires dans chaque port, instances où seront décidées, entre autres mesures, les hausses de tarifs que les propriétaires de bateaux supporteront en 2011... Préalablement à ces conseils portuaires, les adhérents des CLUP (Comi-

tés Locaux des Usagers des installations Portuaires), lorsqu'ils existent (la loi les prévoit depuis 25 ans, tout locataire d'anneau est concerné, l'inscription est évidemment gratuite), seront invités, par l'autorité compétente, à prendre connaissance du budget de leur port de plaisance pour 2011. À cette occasion, ils demanderont des informations sur la gestion des installations dont ils sont les contributeurs (travaux prévus ou en cours, hausses des tarifs, utilisation des contributions, évolution et gestion de la file d'attente...). À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ce devrait être une première en cette fin d'année. Signalons l'arrivée d'un produit intéressant, inventé et diffusé par la **FNPPSF**, le pied à coulisse "Respectons les tailles", qui permet de mesurer facilement les coquillages et les crustacés. Il est en plastique, sa



Requin renard de Saint-Gilles.

règle graduée résiste très bien à l'eau de mer et pourra être changée en fonction de l'évolution de la réglementation. Cet outil est très pratique, il vous en coûtera "une paire d'euros" seulement ! Vous le trouverez auprès de toutes les associations adhérentes à la FNPPSF (photo) et il devrait rencontrer un énorme succès tellement il est pratique.

